



# La concertation pour le SRCE



Outils et mesures pour prendre en compte les enjeux de continuité écologique dans les infrastructures linéaires

13 janvier 2012







# Vos interlocuteurs







## Les co-pilotes



#### **Caroline Vendryes**

Chef de la mission "trame verte et bleue"

**Jean-Marc Bernard** 

Chargé de mission "planification et biodiversité"



**Vincent Hulin** 

Chargé de mission biodiversité

Hélène Colas

Chargée de mission territoriale





## Les prestataires



# Jean-Christophe Kovacs Thomas Sauzon

- Identification des enjeux et des composantes de la TVB
- Définition des mesures et outils de mise en œuvre
- Rédaction du SRCE



# Jeanne Chaboche David Brites

- Animation
- Communication
- Cohérence du processus de concertation





# La démarche SRCE

Une vision d'ensemble pour comprendre le rôle des ateliers thématiques





# Le SRCE : la traduction régionale de la Trame verte et bleue

# Un document d'aménagement du territoire

- Révisable tous les 6 ans
- Co-élaboration État/Région
- Comité régional TVB



une stratégie un cadre d'intervention une dynamique d'acteurs

- Biodiversité et aménagement du territoire : mixité des partenaires
- Prise en compte des enjeux écologiques ET des activités socio-économiques
- Cohérence des politiques sectorielles





#### Le SRCE: son contenu

- a. les enjeux régionaux relatifs à la préservation et à la restauration des continuités écologiques
- b. les composantes de la Trame Verte et Bleue
- c. une cartographie de la Trame Verte et Bleue à l'échelle de la région
- d. les mesures contractuelles mobilisables pour la préservation ou la restauration des continuités écologiques
- e. les **mesures prévues** pour accompagner la mise en œuvre des continuités écologiques





#### Le SRCE : son calendrier







#### Le SRCE : une démarche concertée

Décision et suivi

Comité de projet

Comité de projet élargi

**Co-construction** 

**Ateliers thématiques** 

**Ateliers territoriaux** 

Discussion interrégionale

Validation scientifique

**CSRPN** 

**Réunion inter-CSRPN** 

Comité régional Trames verte et bleue

Recueil d'avis

Consultation

**Enquête publique** 

Information et partage

Séminaire régional de lancement

Sites internet relais

Séminaire régional de clôture

La lettre du SRCE





## Les ateliers thématiques : objectifs

#### **Co-construction**

**Ateliers thématiques** 

**Ateliers territoriaux** 

Discussion interrégionale



**Objectif**: construire la liste des outils et mesures susceptibles de permettre la mise en œuvre du SRCE (volets d et e)

Le cadre réglementaire est exclu de cette réflexion régionale.

- 1 à 3 réunions par atelier thématique, en fonction des besoins :
- √ 1ère série de décembre 2011 à mars 2012 : élaboration de la liste des mesures et identification des outils à mobiliser
- √ 2<sup>ème</sup> série de mai à juin 2012 : analyse des propositions réalisées pour répondre aux besoins d'outils exprimés





## Les ateliers thématiques : périmètres

#### **Co-construction**

**Ateliers thématiques** 

**Ateliers territoriaux** 

Discussion interrégionale

Outils et mesures pour prendre en compte les enjeux de continuité écologique :

- 1. à l'échelle intercommunale → 13 décembre 2011 (matinée)
- 2. à l'échelle communale → 13 décembre 2011 (après-midi)
- 3. dans les infrastructures linéaires → 13 janvier 2012
- 4. en zone dense → 19 janvier 2012
- 5. en milieu forestier → 10 février 2012
- 6. en zone agricole → 13 février 2012
- 7. dans les milieux aquatiques et les corridors humides → 8 ou 9 mars 2012





# Des questions sur la démarche ?







# Notre programme







# Ordre du jour

14h	Accueil des participants
14h30	Exposé introductif : les liens entre SRCE et infrastructures linéaires
14h45	Débat sur les mesures prioritaires en lle-de- France et leurs conditions de mise en œuvre
16h45	Conclusion de l'après-midi : la restitution des débats, les prochaines échéances





# Exposé introductif

Le cadre réglementaire

La situation francilienne





# SRCE et infrastructures linéaires Le cadre réglementaire

#### 5 documents cadres

Plan d'Action des Infrastructures de Transport Terrestre Lois Grenelle de l'environnement (> guide 3 du COMOP, SRCE)

Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Seine Normandie Schéma National des Infrastructures de Transport (SNIT)

Loi sur l'eau

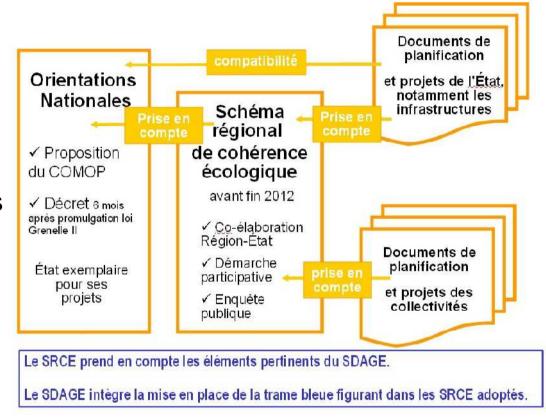




# SRCE et infrastructures linéaires Le cadre réglementaire

La planification, l'aménagement et la gestion des infrastructures de transport doivent prendre en compte **le SRCE**:

- en amont des projets :
   l'évitement et la réduction des impacts à la source
- réseaux existants : des actions de requalification visant la restauration





NB. Le cas des infrastructures de l'État : un lien de compatibilité avec les orientations nationales



### SRCE et infrastructures linéaires Les infrastructures concernées

#### Le transport terrestre

- autoroutes et autres routes à voies multiples avec terre-plein central, TGV
- 2x2 voies sans terre-plein central et voies ferrées principales
- routes nationales et départementales très fréquentées, réseau ferroviaire local
- routes départementales peu fréquentées et communales, voies ferrées de service
- chemins, sentiers, routes empierrées, voies ferrées désaffectées

Le transport fluvial : grandes rivières navigables et canaux (moyen et grand gabarits)

#### Les autres infrastructures

- lignes électriques à haute et très haute tension (LHTA et LHTB)
- réseaux de gazoduc
- réseaux d'aqueducs et champs captant associés...

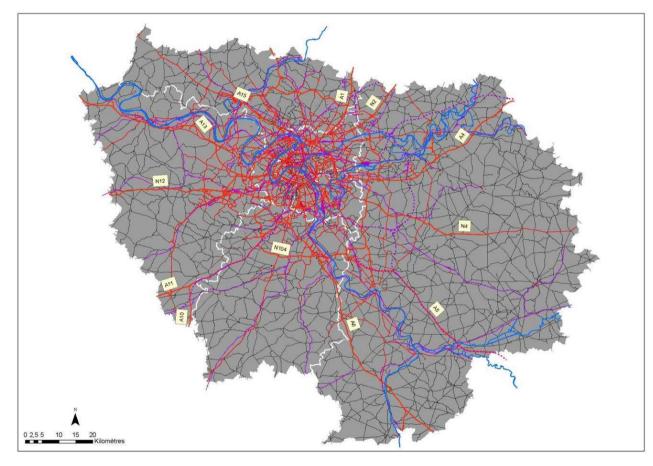




# SRCE et infrastructures linéaires Le point sur le contexte francilien

# Des infrastructures marquées par :

- leur radialité par rapport à Paris
- le développement de "rings" concentriques
- un gradient de fractionnement suivant l'éloignement vis-à-vis de Paris



#### Infrastructures de transport d'Ile-de-France

autoroutes et routes principales voies ferrées principales cours d'eau navigables

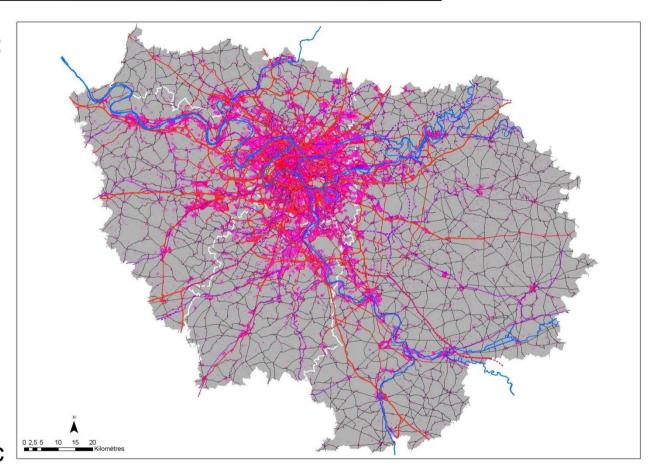




## SRCE et infrastructures linéaires Le point sur le contexte francilien

#### Des facteurs aggravants :

- consommation d'espace et cloisonnement par les infrastructures couplés à l'urbanisation, en particulier le long des vallées
- couplage de certaines infrastructures autoroutières et ferroviaires
- un réseau d'infrastructure dense supportant un trafic intense, construit anciennement



#### Infrastructures de transport d'Ile-de-France

Effet conjugué de l'urbanisation et des infrastructures





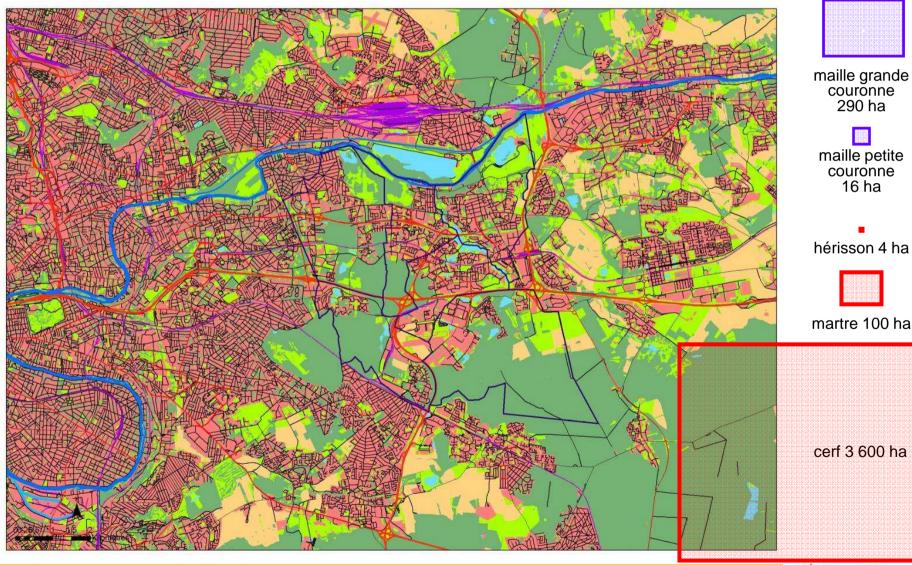
#### Fractionnement des espaces naturels

- 1.la réduction des surfaces d'habitats disponibles
- 2. l'effet de coupure sur les axes de déplacement
- 3.une augmentation de la mortalité de certaines espèces cherchant à traverser les infrastructures
- 4.la rudéralisation des bordures de routes et parfois des canaux et voies ferrées





#### Réduction des surfaces



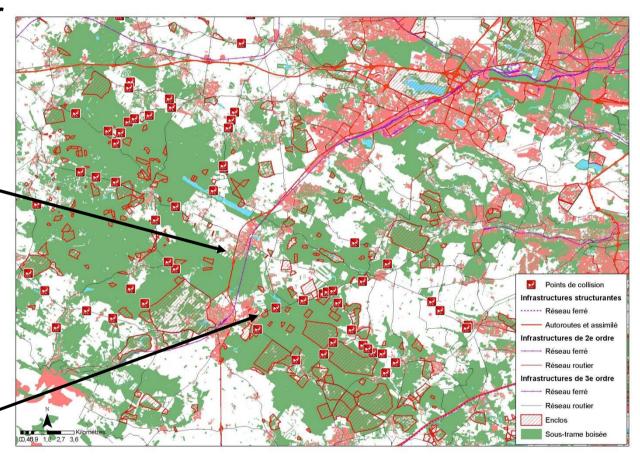


La mortalité indicateur de l'effet de coupure

l'effet de coupure

 (clôtures, trafic
 important, multiplicité
 des infrastructures...)

une augmentation de la mortalité concentrée sur certaines portions du réseau de 2ème et 3ème ordre



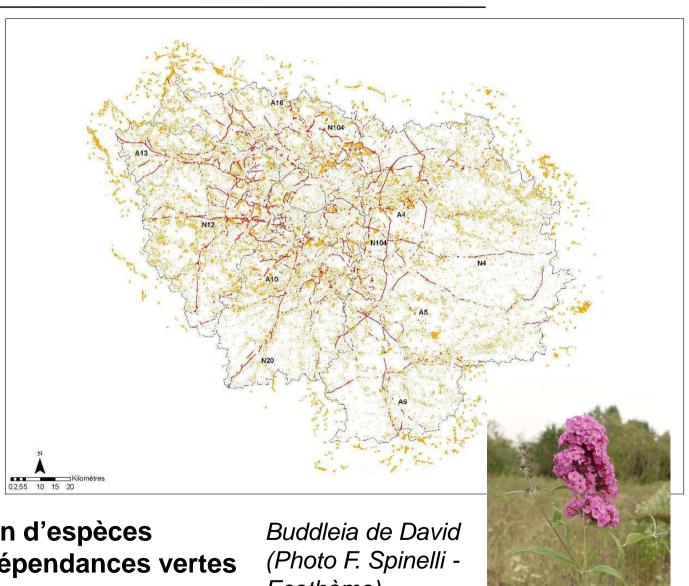
Sites de collisions du Cerf dans le massif de Rambouillet et aux abords (données FICEVY)





Rôle de continuité écologique des dépendances vertes

Sous-trame herbacée et bermes routières des principaux réseaux routiers



☐ Rôle de diffusion d'espèces invasives des dépendances vertes Ecothème)





# Mesures prioritaires en lle-de-France

Identification et analyse de leurs conditions de mise en œuvre





## SRCE et démarches intercommunales La règle du jeu

L'objectif: identifier les mesures de mise en œuvre du SRCE les plus adaptées aux enjeux franciliens ET les outils nécessaires à leur mobilisation



identifier ce qu'il faut faire

ET ce dont VOUS avez besoin pour y parvenir

#### **Quatre familles de mesures**

#### Pour <u>chaque</u> famille, 2 exercices :

- 1. Dites nous tout ce que vous souhaitez trouver dans le SRCE pour vous aider à prendre en compte les enjeux des continuités écologiques
- 2. Noter votre principale attente sur le support qui vous a été remis à l'entrée





# SRCE et infrastructures linéaires Les familles de mesures envisageables

- Les mesures générales relatives à l'information et à l'engagement des gestionnaires d'infrastructures
  - Les **mesures préventives** spécifiques aux nouveaux projets d'infrastructures linéaires (intégrer la TVB dès la conception)
    - Les **mesures correctives** sur les infrastructures existantes (suppression ou atténuation des obstacles existants, lutte contre les espèces invasives...)
      - Les mesures de gestion et/ou de valorisation des dépendances vertes associées aux infrastructures et des ouvrages (développer les corridors là où c'est utile, pérenniser, suivre, corriger, entretenir...)





Les **mesures générales** relatives à l'information et à l'engagement des gestionnaires d'infrastructures

- 2. Les mesures préventives
- 3. Les mesures correctives
- 4. Les mesures de gestion

# **Vos propositions** Merci d'indiquer votre principale attente vis-à-vis du SRCE sur le support qui vous a été remis!





Les **mesures préventives** spécifiques aux nouveaux projets d'infrastructures linéaires (intégrer la TVB dès la conception)

- 1. Les mesures générales
- 3. Les mesures correctives
- 4. Les mesures de gestion

#### **Nos questions**

Dans la planification des actions en faveur de la TVB, quelle place des infrastructures linéaires ?

Quel rôle des acteurs économiques dans l'élaboration des documents concernés ?

Comment mener des études préalables sur les continuités ? Faut-il les insérer dans les études existantes ?

Quelles mesures de réduction engager dès la conception des projets ?

Cela implique-t-il l'acquisition de nouvelles connaissances ou compétences ? la mobilisation de moyens supplémentaires ?

#### Les documents concernés :

- □ SDRIF et documents d'urbanismes locaux (SCoT et PLU)
- documents de planification des milieux aquatiques (SDAGE, SAGE, Schémas de rivière, Schémas piscicoles...)
- documents de planification des transports (Schéma régional)...





Les **mesures préventives** spécifiques aux nouveaux projets d'infrastructures linéaires (intégrer la TVB dès la conception)

- 1. Les mesures générales
- 3. Les mesures correctives
- 4. Les mesures de gestion

#### **Vos propositions**

Merci d'indiquer votre principale attente vis-à-vis du SRCE sur le support qui vous a été remis!





Les **mesures correctives** sur les infrastructures existantes (suppression ou atténuation des obstacles existants, lutte contre les espèces invasives...)

- 1. Les mesures générales
- 2. Les mesures préventives
- 4. Les mesures de gestion

# **Vos propositions** Merci d'indiquer votre principale attente vis-à-vis du SRCE sur le support qui vous a été remis!

Les mesures de gestion et/ou de valorisation des dépendances vertes associées aux infrastructures et des ouvrages

- 1. Les mesures générales
- 2. Les mesures préventives
- 3. Les mesures correctives

# Vos propositions :

Merci d'indiquer votre principale attente vis-à-vis du SRCE sur le support qui vous a été remis!





## Des propositions complémentaires ?







# Conclusion







## La suite des échanges

L'envoi d'un compte-rendu synthétique de nos échanges et la mise à disposition de la présentation sur le site de la DRIEE et l'espace JAHIA du Conseil Régional

Une seconde réunion de cet atelier thématique entre mai et juin 2012

La possibilité de faire part de vos propositions complémentaires aux adresses suivantes :

caroline.vendryes@developpement-durable.gouv.fr vincent.hulin@iledefrance.fr









# Merci pour votre attention

Pour mieux répondre à vos attentes, merci de remettre à la sortie les questionnaires évaluatifs remplis...



